

# Gender Budgeting

## Outil 10 — Intégrer une perspective de genre dans les processus de suivi et d'évaluation

Cet outil peut être utilisé par les autorités de gestion et les comités de suivi pour établir un «plan d'évaluation», y compris pour les évaluations à mi-parcours et ex post.

Un plan d'évaluation décrit la manière dont un programme sera évalué, y compris du point de vue de ses objectifs et indicateurs de genre. Le plan prévoit l'évaluation régulière des programmes — destinée à améliorer la qualité de la mise en œuvre et à guider la conception de la phase suivante du programme — ainsi qu'une évaluation à mi-parcours en 2024 et des évaluations ex post de chaque programme en 2029. Toutes les évaluations devraient tenir compte des aspects liés à l'égalité de genre dans le cadre d'un programme.

Il existe différentes options pour évaluer la manière dont les programmes ont intégré une perspective de genre, et leurs réalisations en matière de genre. Celles-ci incluent:

- **Option d'évaluation n° 1:** évaluation ex ante de la prise en considération par le programme des aspects liés au genre (volontaire)
- **Option d'évaluation n° 2:** suivi des résultats du programme en matière de genre par l'intégration d'aspects spécifiques au genre dans les principales évaluations du programme (à mi-parcours et ex post), ainsi que dans les rapports réguliers au comité de suivi
- **Option d'évaluation n° 3:** autres évaluations pertinentes, selon les propositions des autorités de gestion
- **Option d'évaluation n° 4:** évaluation de la budgétisation sensible au genre, comme décrit dans le cadre ci-après

L'objectif d'une évaluation spécifique est de déterminer: dans quelle mesure un programme a eu une incidence sur les inégalités de genre dans le domaine d'intervention; dans quelle mesure les processus liés au genre ont été bien appliqués; et dans quelle mesure les fonds ou programmes combinés ont été utilisés pour traiter les questions liées au genre.

